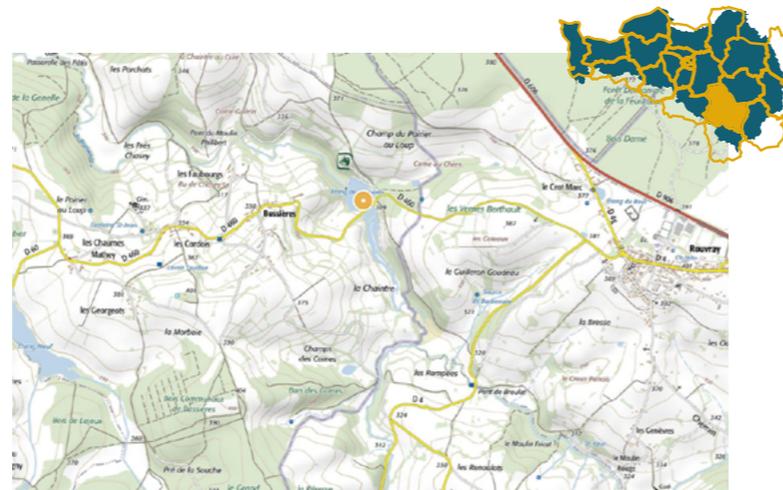


Le contexte

La Romanée est un cours d'eau traversant les départements de la Côte d'Or et de l'Yonne. Il s'agit d'un cours d'eau de première catégorie piscicole.

La Romanée, c'est également 26 km de cours d'eau classés au titre de l'article L214-17 du Code de l'Environnement en liste 1 et 2. Autrement dit, «aucune autorisation ou concession ne peut être accordée pour la construction de nouveaux ouvrages s'ils constituent un obstacle à la continuité écologique» et «tout ouvrage (déjà présent) doit y être géré, entretenu et équipé» et ce sur tout le cours d'eau.

C'est pourquoi, en 2015, la Fédération de l'Yonne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, avec l'aide financière de l'agence de l'eau Seine Normandie et de la Fédération Nationale de la Pêche en France a fait l'acquisition de l'étang de Bussières. Cet étang, d'une superficie proche des 6ha, est un obstacle à la continuité écologique.



Vue aval de la digue, avant travaux, 2016



Vue aval de la digue, après travaux, 2018

Coordonnées L93	x : 781238.47 m	y : 6703748.34 m
Cours d'eau	Cours d'eau	Romanée
	Code masse d'eau	FRHR52A
	Pente	NC
	Débit module	NC
Ouvrage	Largeur	NC
	Code ROE	30302
	Hauteur de chute	NC
	Remous	NC
	Linéaire reconnecté	12,5 km

Les enjeux

L'objectif de l'action est de restaurer la fonctionnalité des milieux, la **biodiversité associée** ainsi que d'assurer la **continuité écologique** (transit sédimentaire et franchissabilité piscicole).

La Romanée est un cours d'eau à fort potentiel. En effet, les zones en amont du bassin sont les plus **favorables à la reproduction des salmonidés**.

Le décloisonnement de la rivière est donc un enjeu essentiel pour la reconquête de la Romanée par les poissons !

Les étapes

2015 *Acquisition du site par la Fédération*

2017 *Vidange de l'étang-pêche de sauvetage*

2018 *Fin des travaux d'effacement*

Le témoignage

« L'effacement de l'étang, d'un point de vue continuité écologique, est vraiment une belle réussite.

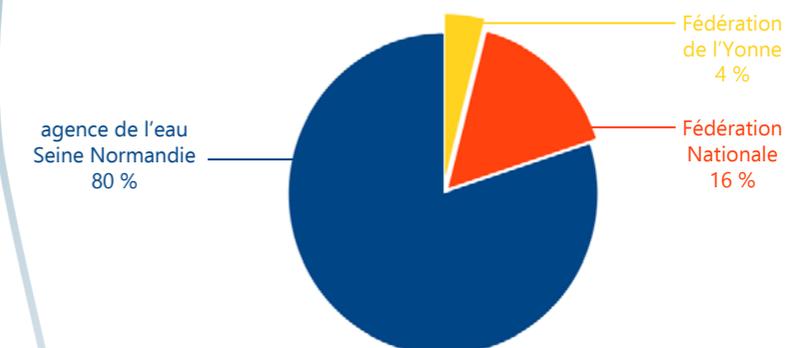
On retrouve en aval une population de truites fario sauvages que l'on avait pas avant. On a retrouvé les méandres de la rivière comme il y avait auparavant. C'est du positif à 100% ».

Jean Boucaux, président de la Fédération



Site restauré, 2018

Le plan de financement



Le descriptif des travaux

Octobre 2017

- Arrachage du rideau de palplanches consolidant la digue.
- Pêche de sauvetage.
- Vidange de l'étang.

Décembre 2017

- A cause de la **quantité et de la fluidité des sédiments** présents dans l'étang vidangé, et du risque lié aux crues, la Fédération a dû effectuer une demande pour des travaux d'urgence. Elle a ainsi installé un **filtre à sédiments**.

Mars 2018

- Destruction de la digue

Le coût du projet

Coût de l'opération	24 143 € TTC
---------------------	--------------



Contactez le responsable technique de l'action :
jeanlouis.clere@peche-yonne.com



Vidange de l'étang, 2017



Pêche de sauvetage, 2017



Destruction de la digue, 2018

Le gain écologique

2018

6 ha de zones humides dédiés à la biodiversité



Site restauré, 2019

L'attention particulière

Un suivi de la fonctionnalité du site sera mis en place par la Fédération de l'Yonne pour la pêche et la protection du milieu aquatique.

Les clés de la réussite

Le projet a pu être mené à termes grâce à l'**acquisition du site** par le maître d'ouvrage.



- Obtention du label «Havre de paix pour la loutre d'Europe» en 2018.



- Opposition forte de la part d'une association locale. Action menée en justice contre la Fédération. L'association locale a été déboutée de sa demande.
- Une crue importante a obligé la Fédération à effectuer une demande auprès de la DDTM pour des travaux en urgence.